

Département  
**PYRENEES ORIENTALES**

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES ASPRES



République Française  
**LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DECISIONS DU PRESIDENT

**DECISION 51/2016**

**Procédure adaptée – Marché public de Services**  
**Mission de réalisation d'un diagnostic plomb pour les travaux de construction d'un relai**  
**d'assistances maternelles à Thuir**

René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 Avril 2014, modifiée par délibération n° 114/2015 du 10 Décembre 2015 portant délégation d'attribution dudit Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes,

VU l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016,

CONSIDERANT la nécessité de disposer d'un prestataire pour une mission de diagnostic plomb pour les travaux de construction d'un relai d'assistantes maternelles à Thuir,

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation de quatre entreprises, deux entreprises ont proposé une offre,

CONSIDERANT qu'après analyse des propositions, l'offre de la société VERITAS apparaît comme la mieux disante,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Il est conclu un marché de services avec :

**VERITAS**

Immeuble l'Optimum – ZAC Blaise Pascal  
34 000 MONTPELLIER

Pour un montant total de : 690,00 € HT soit 828,00 € TTC.

**ARTICLE 2 :** Cette dépense est inscrite sur le budget général de la Communauté de Communes en section d'investissement – article 2313.

**ARTICLE 3 :** Monsieur René OLIVE, Président, est autorisé à signer le marché avec l'entreprise.

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions de la Communauté de Communes et rapport en sera fait au prochain Conseil Communautaire.

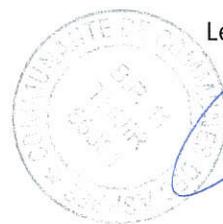
Fait à THUIR, le 21/11/2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20161121-51-16\_DiagPlomb-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2016



Le Président

**René OLIVE**